



VEILLE MENSUELLE VERDISSEMENT L'ÉCONOMIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DES PAYS BALTES

N° 5 – Mars 2021

Résumé

En Estonie, l'autorité de la concurrence recommande la suppression progressive des subventions aux énergies renouvelables et le passage à une approche basée sur le marché. **En Lettonie**, les amendements aux actes législatifs relatifs aux marchés publics qui visent à obliger les prestataires de services publics de respecter une proportion minimale de véhicules « propres » lors du renouvellement de leur parc, sont en cours d'élaboration. **La Lituanie** fait partie de 20 signataires de la tribune publiée par Politico le 23 mars sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF).

Estonie

1 Initiatives politiques et fiscales, biodiversité

- Le ministère des Finances et le Centre des services partagés de l'Etat ont annoncé un appel à propositions de 9,3 M EUR visant à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments du gouvernement central ou à les remplacer par de nouveaux bâtiments plus efficaces énergétiquement. L'objectif est ainsi de réduire les émissions de gaz-à-effet-de-serre et d'augmenter la consommation d'énergie renouvelable.
- Le parti vert estonien, qui ne siège pas au Parlement actuellement, souhaite soumettre à référendum la question d'une éventuelle interdiction de la coupe à blanc du bois dans le pays. Une pétition correspondante doit être examinée par la commission de l'environnement du Parlement. Les Verts souhaitent que l'avis de la population sur la

coupe à blanc soit demandé lors d'un référendum qui se tiendrait en même temps que les élections locales du 17 octobre 2021.

2 Energie verte et durable

- Enefit Green, filiale d'Eesti Energia spécialisée dans les énergies renouvelables a finalisé une transaction pour acquérir les actions du promoteur de parcs éoliens Raunistal. Avec cette acquisition, Enefit Green achèvera le développement du parc éolien de Purtse dans le comté d'Ida-Viru. Celui-ci devrait être mis en service en 2023, pour une capacité de 20 MW. Le montant de la transaction n'a pas été rendu public.
- Enefit Green a produit près de 87,7 GWh d'électricité issue de ressources renouvelables en février 2021.
- Le gestionnaire de réseau de transport Elering a versé près de 8,1 M EUR de soutien aux énergies renouvelables et à la

cogénération à haut rendement en janvier 2021 et 7,3 M EUR en février 2021. En 2020, Elering a versé 97 M EUR de soutien aux énergies renouvelables et près de 3,1 M EUR de soutien à la cogénération à haut rendement, soit au total 100,1 M EUR.

- Le nouveau gouvernement prévoit de poursuivre la privatisation d'Enefit Green, selon la situation financière d'Eesti Energia.
- L'autorité de la concurrence recommande la suppression progressive des subventions aux énergies renouvelables et le passage à une approche basée sur le marché. La loi sur le marché de l'électricité de 2007 fixait à 12 ans la période de soutien aux énergies renouvelables. L'autorité s'appuie sur l'expérience d'autres pays qui ont été en mesure de construire de nouvelles centrales d'énergie renouvelables avec une aide minimale. Elle estime également que les coûts de production diminueront avec le temps et qu'il sera possible de construire la majorité des installations sans aide.
- La société Skeleton Technologies et l'Université de TalTech ont conclu un accord de coopération afin d'explorer et développer des systèmes de stockage d'énergie en vue de faire de l'Estonie un centre de compétence et de développement dans ce domaine.
- Skeleton a également signé un accord de coopération stratégique avec le conglomérat japonais Marubeni Corporation pour soutenir la mise à l'échelle commerciale et l'acquisition de clients dans le secteur automobile asiatique.
- Entreprises Estonia a lancé une collecte d'idées tout au long du mois de mars visant à trouver des projets ayant un impact et un potentiel importants pour accélérer l'introduction de l'énergie et technologies hydrogène en Estonie. Un potentiel financement par l'Etat n'a pas encore été évoqué mais il pourrait décider de soutenir les investissements des entreprises.
- Le gouvernement a approuvé des amendements à la loi sur le marché de l'électricité visant à accorder une incitation fiscale aux grands consommateurs d'énergie, principalement des grandes entreprises industrielles. L'amendement prévoit une réduction de 85 % de la redevance sur les énergies renouvelables pour les entreprises consommant plus de 10 GWh d'électricité par an. Les entreprises auxquelles l'incitation fiscale doit être accordée doivent assurer une consommation d'électricité aussi efficace que possible. L'amendement devrait prendre effet le 1er janvier 2023, à condition que la Commission européenne ait pris une décision positive en matière d'aide d'État. La pré-notification correspondante a été envoyée à la Commission en novembre 2020.

3 Economie circulaire

- Le Centre d'investissement pour l'environnement (KIK) va lancer cinq appels à proposition, dans le cadre de l'Espace économique européen, visant à contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, pour un budget de 6 M EUR. Dans le cadre du premier appel, les collectivités locales recevront une aide pour l'élaboration de plans sur le climat et l'énergie. Le deuxième appel contribuera à l'étude et au contrôle de la manière dont se propagent les espèces non indigènes. Le troisième appel à propositions vise à soutenir la compilation de matériel éducatif pour la sensibilisation au changement climatique. Les deux derniers appels porteront sur des projets pilotes d'économie

circulaire et sur la mise en œuvre de mesures de lutte contre le changement climatique au niveau des autorités locales.

- La ville de Tallinn a rejoint le programme Global Destination Sustainability Index, afin de cartographier la durabilité de la ville comme destination touristique au regard de différents critères: sociaux, économiques, environnementaux. Pour rappel, la ville est candidate au titre de capitale verte européenne pour 2023.

4 Mobilité durable

- A compter du 10 mars, l'installation d'infrastructures de recharge pour les voitures électriques deviendra obligatoire pour l'ensemble des nouveaux bâtiments à partir de 10 places de stationnement. L'idée est ainsi de favoriser l'achat de véhicules électriques et rendre leur usage plus aisé.
- La société portuaire Tallinna Sadam a conclu un accord d'achat d'énergie renouvelable avec le groupe énergétique public Eesti Energia pour ne consommer que de l'électricité issue de ressources renouvelables afin de réduire les impacts négatifs des activités portuaires sur l'environnement et atteindre la neutralité carbone.

Lettonie

1 Initiatives politiques et fiscales, biodiversité.

- Le recensement des milieux naturels effectué lors des quatre dernières années, a permis de découvrir 52 nouvelles espèces de plantes, de mousses, de lichens, de moisissures et de champignons. Certaines de

ces espèces sont rares non seulement dans les pays baltes mais aussi dans toute l'Europe.

2 Energie verte et durable

- La startup de robotique Aeronex, qui a participé au concours SET100 organisé par l'initiative internationale Start Up Energy Transition, a été nommée comme l'une des 100 meilleurs startups du monde dans le domaine de la transition énergétique. Aeronex est l'une des 23 startups qui ont été particulièrement performantes dans la catégorie « Créateurs de l'énergie pure ».
- Neste installe pour la première fois une éolienne à axe vertical de 1 kW sur le toit de l'une de ses stations de service à Riga. Il est prévu d'installer au total quatre éoliennes de ce type. La capacité de production de la centrale représentera 8000 à 9000 kWh/an, ce qui devrait assurer 40 % de l'énergie nécessaire au fonctionnement de la station.
- La startup de l'innovation énergétique, AdvanGrid, a élaboré une solution de monitoring qui permettrait de réduire de 30 % la facture d'électricité des clients professionnels.

3 Economie circulaire

- Afin de sensibiliser le public au tri des batteries, l'organisme de responsabilité sociale Latvijas Zalais Punkts, en coopération avec l'entreprise de gestion environnementale Eco Baltia Vide, ont lancé la campagne « N'empoisonnes pas la nature - elle t'empoisonnera! Dans le cadre de cette campagne, plus de 1504 tonnes de batteries et d'accumulateurs ont été collectées et triées ce qui représente 45 % du volume total mis sur le marché.

4 Mobilité durable

- Au cours des 5 à 7 prochaines années, l'opérateur de transport publique de la ville de Riga «Rigas satiksme» prévoit de remplacer 255 à 260 autobus à moteur diesel par des autobus électriques. Les autobus Scania Citywide et Mercedes-Benz eCitaro vont être testés en mai et juin.
- Les amendements aux actes législatifs relatifs aux marchés publics vont obliger les prestataires de services publics de respecter une proportion minimale de véhicules «propres» lors du renouvellement de leur parc. Les amendements précisent également la définition d'un véhicule "propre": catégorie spécifique de voitures dont les émissions maximales au niveau du pot d'échappement ne dépassent pas 50 g/km de dioxyde de carbone. Cela inclut également les véhicules électriques ou les véhicules alimentés par des carburants alternatifs. A partir du 1^{er} janvier 2026, seuls les véhicules avec des émissions égales à 0g/km seront considérées comme véhicules «propres».
- L'entreprise lettone "InPass", en coopération avec l'Université de Liepaja, et deux partenaires danois, l'Institut national de métrologie et l'entreprise "Instrumatic Marine", prévoit de développer un dispositif unique de surveillance des émissions des navires. Il s'agit d'un contrôleur de communication qui assurera l'intercommunication avec les autres dispositifs de mesure installés dans le système. Le projet est réalisé dans le cadre du programme européen Eurotar-2 et cofinancé par l'Agence nationale pour le développement de l'éducation et le Fonds danois pour l'innovation (IFD). "L'ensemble du projet devrait être achevé en août 2023.
- Le ministre de l'Environnement S.Gentvilas fait partie de 20 signataires de la tribune publiée par Politico le 23 mars sur le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF). Selon le ministre, la Lituanie soutient l'initiative française visant à lutter plus efficacement contre les fuites de carbone et prévoit de participer activement à la création d'ici à 2023 d'un MACF efficace et équitable, couvrant l'ensemble des secteurs vulnérables (ciment, fertilisants, etc.).
- Le Seimas a adopté le 23 mars la loi sur les carburants alternatifs visant à créer des conditions qui favorisent l'augmentation jusqu'à 15% de la part des sources d'énergie renouvelables dans le secteur des transports d'ici 2030. La loi comprend un certain nombre de mesures pour développer les infrastructures de recharge et les stations de ravitaillement pour les carburants alternatifs.
- Le ministère de l'Environnement a soumis pour approbation au Conseil des ministres le programme financier en matière de changement climatique à hauteur de 162 MEUR pour l'année 2021. Dans le cadre de ce programme, 31 MEUR seront alloués pour la rénovation énergétique des bâtiments, 47 MEUR pour le développement des technologies propres dans des entreprises, ou encore 58 MEUR pour encourager le passage à des modes de transport moins polluants, y compris la modernisation des transports en commun, ainsi que le bonus écologique pour les particuliers et les entreprises.

Lituanie

1 Initiatives politiques et fiscales, biodiversité

2 Energie verte et durable

- La coopération se poursuit entre la Lituanie et le Luxembourg en matière d'énergies renouvelables. La Lituanie, ayant atteint dès 2014 son objectif de 23% d'énergie renouvelable pour 2020, a transféré au Luxembourg des données statistiques à hauteur de 250 GWh pour un profit évalué à

3,75 MEUR. Cet argent sera destiné à la recherche, les innovations et à d'autres projets renouvelables. Le premier accord entre les deux pays relatif à la coopération en matière d'énergies renouvelables a été signé en 2017, ce qui a donné lieu, en 2019, au premier transfert statistique de 550 GWh pour une valeur de 8,2 MEUR.

- Le ministère de l'Énergie a annoncé avoir signé un contrat d'un an et demi avec la société lituanienne Ardynas comprenant la préparation d'un projet détaillé de la construction du parc éolien en mer Baltique. Une autre procédure d'appels d'offre concernant la réalisation d'une évaluation environnementale de ce parc éolien offshore est toujours en cours.
- Les centrales électriques locales couvrent actuellement environ 36% des besoins en électricité du pays. Les centrales thermiques produisent 44% de cette quantité, les éoliennes 23%, les centrales hydroélectriques 19%, les centrales solaires 2% et les autres centrales électriques 12%.

3 Economie circulaire

- Le ministère de l'Environnement, en coopération avec le bureau lituanien du Conseil nordique des ministres et l'ONG « Darom », lance un projet sur les possibilités d'appliquer en Lituanie le système danois d'étiquetage des déchets qui est d'ores et déjà utilisé en Suède et devrait devenir opérationnel dans un proche avenir en Finlande, en Norvège et en Islande. Il a été constaté qu'un tel système apporte de la clarté à l'utilisateur, et le conduit à trier correctement les déchets.

4 Mobilité durable

- Le marché des voitures électriques a réagi de manière drastique à la suspension temporaire en février dernier du bonus écologique. Selon les données de Regitra, en février 2021, l'immatriculation des voitures électriques dans le pays a diminué de trois ou quatre fois par rapport à janvier 2021 et de deux fois en glissement annuel. Toutefois, le bonus écologique sera relancé une fois que le Conseil des ministres aura validé le programme financier en matière de changement climatique pour 2021.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service économique de Riga
Rédacteurs : Iveta SARACINSKA, Kévin PAILLIER, Aurelija SMALIUKIENE
Revu par : Bertrand LE TALLEC